

REPUBLIQUE FRANCAISE

 DEPARTEMENT DE L'YONNE

 ARRONDISSEMENT D'AVALLON

 COMMUNE DE TONNERRE



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
 TONNERRE**
 N° 2026 / 033

**Nombre de
 conseillers :**

En exercice : 26

Présents : 17

Exprimés : 20

L'an deux mille vingt-six, le neuf février, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la ville de Tonnerre s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Cédric CLECH, maire, suivant la convocation du 3 février 2026.

Étaient présents : Emilie ORGEL, Pascal LENOIR, Sylviane TOULON, Chantal PRIEUR, Gaëlle BENOIT, Bahya BAILICHE, Gilles BARJOU, Michel DROUVILLE, Marie-Laure BOIZOT, Jocelyne PION, Philippe GERTNER, Guy ROY, Sophie DUFIT, Jean-François FICHOT, Nicole ELBACHIR, Laurent LETRILLARD.

Absents représentés : Jeanine CALCIO GAUDINO, Bernard CLEMENT, Silvia LARRANDART.

Absents excusés : Stéphane GRILLET, Dominique AGUILAR, Jean-Claude CASTIGLIONI.

Absents : Lucas MANUEL, Sylvain TROTTI, Nabil HAMAM.

Secrétaire de séance : Gilles BARJOU

Nomenclature @CTES : Domaine et patrimoine – Autres actes de gestion du domaine privé

DOMAINE ET PATRIMOINE
DENOMINATION DE VOIE COMMUNALE

- Vu l'article L.2213-32 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales qui précise que le conseil municipal règle par délibération les affaires de la commune dont fait partie la dénomination des lieux publics ; la dénomination des rues étant laissée au libre choix du conseil municipal ;
- Considérant la nécessité de nommer la rue desservant la zone commerciale des Petits Jumériaux ;

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide	Pour : 20
	Contre : 0
	Abstention : 0

- De nommer la rue desservant la zone commerciale des Petits Jumériaux « rue des Petits Jumériaux » et d'effectuer toutes les démarches nécessaires à cette dénomination ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, ayant reçu délégation, à signer tout document afférent à cette dénomination.



Pour extrait conforme,
 Cédric CLECH
 Maire de Tonnerre